



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

CONCEPT D'ACTION GÉNÉRAL





22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

INTRODUCTION

Le processus d'élaboration du concept

Déjà depuis toute petite, je savais que je voulais être entourée d'enfants.

Le fait d'avoir un petit frère âgé de moins huit ans que moi, m'a permis de suivre tout son développement. J'ai participé activement aux changes, aux biberons, aux premières dents, aux premiers pas. Lors de ses découvertes, j'avais l'impression de découvrir le monde sous un autre angle, sous une autre perspective.

Cette innocence comme il envisageait les choses et les gens autour de lui, m'a permis de fuir mon enfance douloureuse car je souffrais de mobbing à l'école dû à mon surpoids. Il était mon refuge lorsque je rentrais à la maison et je pouvais m'évader dans un monde meilleur, sans jugements.

J'ai toujours été une très bonne élève. J'ai suivi un parcours scolaire exemplaire, sans failles, dans l'enseignement secondaire classique. J'avais le choix de poursuivre mes études en tant qu'institutrice maternelle, voir primaire, mais je voulais être présente dans la vie de l'enfant depuis son plus jeune âge et d'ainsi profiter des petits bonheurs au quotidien, de chaque conquête.

Je me suis inscrite en Haute École pour un bachelor d'éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif. Mais les premiers jours étaient difficiles parce que je me trouvais face à des cours plutôt « pratiques », à des activités para-scolaires où étaient accueillis des enfants d'école primaire. Pour quelqu'un qui a passé toute sa scolarité de façon « théorique », assise à son banc devant des livres, cela a été un choc. Cependant, ce fut exactement le contact avec les enfants qui m'a donné la force de poursuivre mon parcours, même si cette tranche d'âge ne correspondait pas tout à fait au public avec lequel j'ai imaginé mon futur professionnel. Lors de la formation, j'ai dû faire divers stages avec diverses populations (personnes âgées dans des



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

maisons de repos, jeunes adolescents en difficultés sociales dans des internats, enfants en situation de handicap dans des écoles spécialisées), et j'ai gardé le meilleur pour la fin : les enfants de bas-âge dans les crèches.

La crèche où j'ai fait mon dernier stage m'a gardée après les études, m'a tout de suite embauchée mais la directrice ne m'a jamais donné les responsabilités auxquelles ma formation m'avais préparés (ex : être référente d'un enfant). Au fur et à mesure, j'ai constaté des failles, des manques et, pire, des manquements. Les enfants n'étaient pas le centre des attentions du personnel, qui n'était pas diplômé pour la plupart. La directrice ainsi que la chargée de direction, qui n'avait absolument pas les compétences pour ce poste, ne voyaient que leur propre intérêt. Elles maltrahaient les enfants, physique- et moralement. Petit à petit, je me suis éloignée de leurs volontés. Je défendais de plus en plus les intérêts des enfants accueillis. Ce qui a fini par déplaire à la directrice qui m'a renvoyée.

Je savais ce qu'il ne fallait pas faire, je savais quel mauvais exemple ne pas suivre. C'est alors que je me suis posée la question sur les vrais objectifs d'une crèche, quelles sont les motivations réelles qu'une maison d'accueil doit prôner en présence de jeunes enfants, quelles sont les attitudes que les éducateurs doivent avoir afin de garantir le meilleur suivi possible.

C'est grâce à la détermination de mon associé qu'on a commencé à chercher une maison susceptible d'être transformée en crèche. Les propriétaires étaient d'accord que j'entreprenne des travaux de modification, la commune a donné un avis favorable au changement d'affectation et l'Inspection du Travail et des Mines qui est venu sur place au tout début du projet n'a vu aucun inconvénient majeur à l'emplacement. Ont alors commencé les démarches, mais les choses ne se sont pas passées comme voulu : la commune a mis un an pour l'approbation des plans, les différents devis déposés pour les travaux étaient erronés et donc la demande de crédit initiale n'a pas été suffisante, l'entrepreneur choisi n'a pas su gérer son emploi du temps et tous les travaux ont pris du retard, la demande du nouveau crédit a été compliquée par la banque, des nouvelles informations surgissaient à compte goutte et les moyens financiers dépensés s'accumulaient. Je dois dire que j'ai souvent perdu courage de réaliser ce rêve parce que les nombreux bâtons dans les roues m'ont démotivée, mais



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

j'ai retroussé les manches pour pouvoir proposer quelque chose de bien aux enfants que je souhaite accueillir, pour que ce projet reflète ce que je suis et ce que je souhaite pour l'accompagnement des jeunes enfants.

Description de l'environnement/de la région, données sociodémographiques

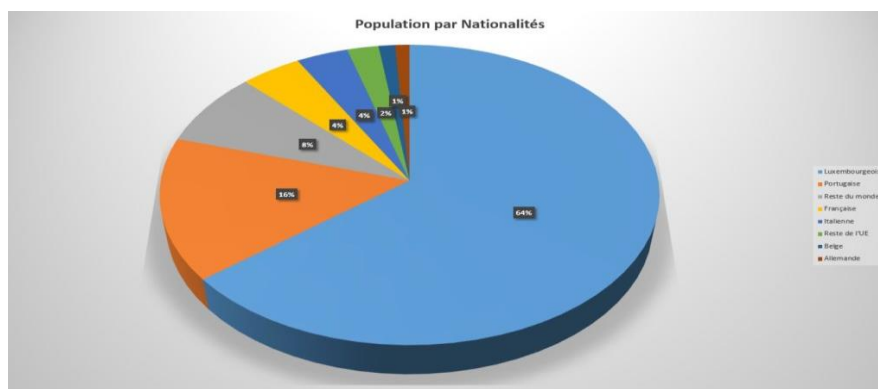
La maison choisie se trouve dans une rue calme à Belvaux, dans la commune de Sanem, dans le sud du Grand-Duché du Luxembourg. Cette localité est la plus peuplée de la commune et nécessite donc de plusieurs infrastructures : écoles, crèches,...



Les habitants de la commune sont majoritairement luxembourgeois, mais les autres 36% viennent de plus de 100 pays différents. De ce fait, le personnel de la crèche doit être multilingue pour pouvoir faciliter les échanges avec les parents.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473



Initialement, c'était une rue sans issue où se trouvait une petite prairie au bout de la route. C'était un critère important pour le choix de l'habitation parce que les sorties avec les enfants sont primordiales pour leur développement : le contact avec la nature, l'air frais loin de la pollution quotidienne, l'espace pour courir librement dans se soucier des voitures.

Cependant, en cours de route, on s'est rendu compte que la commune avait approuvé la construction d'une nouvelle cité au bout de la rue. Maintenant, au lieu d'une rue sans issue, ce sera un axe principal pour que les habitants de ce nouveau quartier accèdent à l'autoroute pour se diriger à leur travail. Le point positif, c'est que la crèche à proximité de la porte d'entrée sera un atout pour les futurs parents. En m'informant auprès de la commune, il s'avère que cette nouvelle cité, nommée « Geessewee », est un projet de construction à coût modéré et son axe routier est surtout conçue comme « zone de rencontre » qui prévoit également une zone sans voitures. D'autre part, une aire de jeux et plusieurs espaces verts vont être réalisés. Les enfants de la crèche pourront profiter de ces points positifs.

La commune de Sanem, en collaboration avec l'*Initiativ Liewensufank a.s.b.l.*, a créé le projet *Baby+* qui s'adresse à toutes les familles de la commune qui attendent ou qui viennent d'avoir un bébé. Cette initiative propose des informations, des consultations et un suivi gratuit concernant le bébé dans sa première année de vie afin que les mamans et papas ne se trouvent désemparés dans cette nouvelle situation.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

La crèche souhaite s'intégrer dans ce projet de façon active en proposant le soutien de nos futurs membres du personnel.



INITIATIV LIEWENSUFANK
DEBUT DE LA VIE - BEGINNING OF LIFE

Le « Centre Culturel Metzlerlach » qui se trouve à proximité sera un endroit idéal pour organiser des visites lors des événements y réalisés. On pourra également utiliser cet espace pour y organiser nous-mêmes des réunions avec les collaborateurs et les parents, ou même les fêtes de Noël et d'Été.

La Commune de Sanem a créé une épicerie sociale et solidaire proposant des produits biologiques, locaux et équitables à des prix raisonnables ; accessibles à tous sans discrimination. *Eis* Epicerie Zolwer souhaite sensibiliser à l'importance d'une alimentation de qualité, tout en agissant en faveur de l'environnement et contre le gaspillage alimentaire.

Cette politique alimentaire est également une ligne directrice de la crèche.

 **Eis Epicerie**
bewusst akafen-gesond liewen **Zolwer**



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Lors de la conception de ce concept d'action générale, la crèche n'a pas encore ouvert ses portes, le personnel éducatif n'a pas encore été choisi et nombreux détails restent à définir. Voilà pourquoi je présente ici mes points de vues et ma volonté de fonctionnement, tout en sachant que ce projet a pour but d'évoluer une fois tous les domaines réunis. Afin de donner un maximum de renseignements, j'ai choisi de suivre la trame proposée pour mieux organiser mes idées et de permettre aux lecteurs d'avoir des points de repère.

A. PARTIE

ORGANISATIONNELLE

Gestionnaire

La crèche *NS Kids* est une Sàrl représentée dans les statuts par, d'une part, **DE OLIVEIRA FERNANDES Sandra Cristina**, gérante technique avec 75 parts de la société, et d'autre part, **DA CONCEIÇÃO Nelson José**, gérant administratif avec 25 parts de la société.

DE OLIVEIRA FERNANDES Sandra Cristina est née le 26 décembre 1988 à Esch-sur-Alzette. La double-nationalité et les six langues parlées sont des atouts au quotidien pour pouvoir communiquer avec les parents de différentes nationalités.

Diplômée depuis 2011, elle a exercé le métier d'éducatrice spécialisée dans une crèche pendant quatre ans. La vie l'a mené à faire d'autres choix par la suite, mais elle n'a jamais laissé de côté son rêve de jeune fille.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Organisation propre à l'institution

Description de l'infrastructure

La maison a environ 190m² dispersés en trois niveaux. À cela s'ajoute un grand jardin de 88 m² avec du gazon. Les enfants pourront y jouer en été comme en hiver. Le projet est d'y placer un bac à sable, un petit potager pour que les enfants puissent le cultiver, un toboggan ou une balançoire.

À la cave se trouve le garage ainsi que l'espace de stockage pour le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la crèche (produits lessive, désinfectant, matériel de bricolage, ...). Les poussettes et landaus y seront également en sécurité, protégées de la pluie et du mauvais temps en hiver.

Le vestiaire du personnel est équipé de vestiaires individuels sous clés. Ainsi, les membres du personnel peuvent se changer avant le contact avec les enfants et peuvent être tranquilisés que leurs effets personnels sont en sécurité.

Également au sous-sol se trouvent l'espace poubelles, la chaudière et la buanderie avec lave- et sèche-linge pour que la lessive (draps des lits et couchettes ainsi que les essuies de la cuisine du personnel ou autre) soit lavée dès besoin.

Le bureau de la directrice où se réalisent les rencontres avec les parents pour d'éventuelles inscriptions, les briefings avec les éducateurs référents ou les réunions d'équipe, se trouve aussi à ce niveau.

La porte principale donne accès sur un premier hall du rez-de-chaussée où se trouvent la cuisine ainsi que les sanitaires du personnel. La cuisine n'est pas utilisée pour la préparation de repas ; c'est uniquement la salle utilisée par le personnel pour leur pause. Ils pourront se servir un café, réchauffer leur nourriture, préparer leurs activités ou discuter sur les doutes et projets individuels. Dans le hall se trouve un panneau avec des informations pratiques telles les sorties des différents groupes et les repas de la semaine qui seront livrés par un traiteur.

Une grande salle jaune/verte de 28,29 m² accueille jusqu'à sept enfants de 3 mois jusqu'à 2 ans. Elle est équipée d'une kitchenette avec frigo, un micro-ondes et



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

un chauffe-biberon pour répondre aux besoins des plus petits. La salle est aménagée avec des tapis d'éveil et des jouets adaptés à l'âge des bébés. On peut séparer la salle en deux espaces distincts quand les plus grands commencent à marcher pour assurer la sécurité des plus petits.

La table à langer se trouve dans une pièce adjacente et le dortoir se trouve en face. Ce dernier est équipé de sept lits pour que les bébés puissent se reposer en toute tranquillité.

Au premier étage, le hall est équipé de vestiaires individuels pour que les enfants puissent, avec l'aide des éducateurs, ranger leur veste et chaussures afin de favoriser leur autonomie.

La salle orange à gauche a 28,18 m² et peut accueillir jusqu'à cinq enfants de 2 à 3 ans. S'y trouve une kitchenette avec un frigo et un micro-ondes. Une table sert pour le moment des repas et pour d'éventuelles activités manuelles. Le matériel nécessaire se trouve dans une armoire fixée au mur et les jouets présents dans la salle permettent aux enfants de laisser libre cours à leur imagination dans leurs apprentissages quotidiens. Les couchettes sont placées dans un coin de la salle et déployées lors de la sieste des enfants.

La salle mauve en face de 22,87 m² peut accueillir jusqu'à cinq enfants de 3 à 4 ans. Une armoire sert aux accessoires, aux fournitures et à tout le matériel nécessaire aux enfants. La salle dispose aussi de couchettes utilisées lors du moment de la sieste pour les enfants qui nécessitent de ce moment de repos.

Une salle de bain avec deux robinets hygiéniques ainsi que deux toilettes, le tout adapté à la hauteur des enfants, s'ajoute à cet étage. Une table à langer se trouve également disponible pour le change des enfants qui ne sont pas encore propres.

Horaires d'ouverture, règlement des vacances

La crèche est ouverte aux résidents et frontaliers, du lundi au vendredi, de 7h du matin jusqu'à 19h du soir. Cela signifie que la crèche ne ferme pas en période de vacances, sauf pour les fériés légaux du Grand-Duché du Luxembourg.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Les enfants peuvent fréquenter la crèche par journée entière ou demi-journée. Ce programme de fréquentation est établi lors de la signature du contrat et doit être respecté par les parents. En cas de volonté de changement, les parents doivent en discuter avec la directrice pour établir les plages-horaires disponibles.

Afin de mieux organiser les congés du personnel, les parents sont priés d'indiquer dès leur connaissance les vacances de leurs enfants. Ainsi, on pourra calculer le taux d'absentéisme et permettre à l'équipe éducative d'également organiser ses vacances.

Cependant, aucune absence n'est remboursée. Les parents n'auront aucune déduction sur leur facture en cas de non fréquentation de l'enfant, sauf en ce qui concerne les repas qui ont été annulés au préalable.

Nombre et structure des groupes

La crèche peut accueillir jusqu'à 17 enfants de 3 mois jusqu'à 4 ans. Les enfants sont divisés dans les diverses salles en petits groupes de sept ou cinq selon leur âge ; comme expliqué plus haut dans la description de l'infrastructure (5 enfants dans le groupe des 2-3 ans et 5 enfants dans le groupe des 3-4 ans).

Des réorganisations sont possibles selon le stade de développement des enfants. Ceci se fera surtout dans la salle des bébés (au rez-de-chaussée) car les uns peuvent acquérir plus vite la capacité de marcher que les autres. Ainsi, en séparant la pièce physiquement, les petits qui se trouvent la majorité du temps au sol sont en sécurité.

Personnel et domaines de compétences

Comme expliqué lors de l'introduction de ce document, la crèche n'est pas encore ouverte. Les travaux sont en cours de route pour pouvoir ensuite appeler les organismes agréés qui s'occupent des contrôles afin d'obtenir l'Agrément nécessaire



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

pour l'ouverture. De ce fait, il n'y a pas encore de personnel, personne n'a encore été engagé parce que je ne peux pas encore projeter une date d'ouverture.

Cependant, la création de ce concept nous permet de se plonger sur le sujet et de réfléchir à la meilleure organisation selon les différentes salles, les horaires d'ouverture et le nombre d'enfants accueillis.

Tout d'abord, il y a la directrice qui est éducatrice spécialisée de formation. Dans un premier temps, elle se charge du côté administratif en rendant comptes auprès des Chèques-Services et des organismes agréés. Elle s'occupe de faire les visites des parents et des futures inscriptions, tout en se souciant de l'image de la structure. Elle organise les réunions du personnel, gère les éventuels conflits et s'interroge sur les formations continues proposées. D'autre part, elle se trouve sur le « terrain », elle est présente dans les différents groupes en cas de besoin. Elle s'assure que le respect de l'enfant soit maintenu à tout moment de la journée, que l'enfant soit rassuré par rapport au rythme de son développement personnel.

D'autres personnes qualifiés seront engagées pour garantir le bon fonctionnement de la structure : éducatrices, puéricultrices, institutrices maternelles, ... Et on cherchera bien évidemment également du personnel masculin parce qu'on est d'avis que les enfants ont besoin d'une attache masculine pour leur développement. Chacune de ces fonctions sera importante dans la phase de l'enfance ; les uns seront davantage soucieux des bébés en favorisant le contact et le soin tandis que les autres accompagneront les plus grands dans un souci de transition avec l'école maternelle.

Au personnel qualifié s'ajoutent les assistants qui apportent leur soutien dans l'évolution de chaque enfant. Ils sont polyvalents, ce qui permet la flexibilité dans les groupes et la réorganisation en cas d'activité majeure ou de sorties pédagogiques.

Tous auront pour objectif d'encadrer, de sécuriser et d'adapter l'environnement pour stimuler les apprentissages des enfants dans chaque stade de leur développement. La patience et l'empathie sont des qualités indispensables dans le travail avec les jeunes enfants. Afin de répondre à leurs besoins, le personnel doit être constamment à leur écoute et doit avoir un sens de l'observation très développé.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

L'humour et l'optimisme seront un bon atout pour pouvoir débloquer certaines situations délicates et mettre à l'aise tant les enfants que les parents. L'équipe doit faire preuve d'imagination et de créativité car c'est par le jeu, collectif et individuel, que l'enfant apprend le langage, les habitudes d'hygiène, les comportements lors des repas.

Une femme de charge nettoie la structure après fermeture. Son rôle est de garantir l'hygiène des salles, du matériel et des alentours. Le personnel s'occupe du nettoyage en cours de journée si besoin (ex : après les repas), mais c'est à la femme de charge à qui incombe de rappeler régulièrement les règles d'hygiène. Pour être informée de l'évolution en la matière, notamment des produits utilisés, elle suivra également des formations.

Organisation de la journée

07h00-08h15

- Accueil des enfants dans la salle du rez-de-chaussée
- Jeux libres
- Repos dans le dortoir pour les bébés qui arrivent dormant

08h15-09h00

- Séparation dans les différents groupes
- Petit-déjeuner

09h00-11h15

- Change des enfants
- Mise à la sieste des plus petits
- Activités variés pour les plus grands
- Aide au rangement

11h15-12h30

- Préparation au repas (lavage des mains)



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

- Repas
- Change et/ou lavage des dents

12h30-14h30

- Sieste
- Jeux libres et ateliers au fur et à mesure du lever des enfants

14h30-15h45

- Lever
- Change
- Jeux libres

15h45-16h15

- Goûter (moment de fêter les anniversaires éventuels)

16h15-17h30

- Activités variés pour les plus grands
- Aide au rangement

17h30-19h00

- Regroupement
- Jeux libres
- Départ

L'organisation-type proposée permet à l'équipe pédagogique d'avoir des points de repère, mais doit être constamment adaptée à l'enfant, à l'envie de l'enfant, au besoin de l'enfant.

En ce qui concerne les changes, les moments indiqués ne veulent absolument pas dire que les enfants ne sont pas changés le reste de la journée en cas de besoin.

Tandis que les activités proposées le matin sont davantage intellectuelles, l'après-midi est plus adéquat à l'activité physique. Le personnel varie entre activités manuelles, lecture, jeu de rôle, danse, en incluant les différentes saisons et également



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

la volonté des enfants. Des sorties sont également programmées : soit dans le jardin, soit dans l'environnement avoisinant, soit dans toute autre excursion.

Ce fil conducteur peut être modifié lors de moments ponctuels tels les sorties, les visites pédagogiques, les excursions.

Les moments-clés et les détails de la journée sont repris dans les cahiers de communication individuels afin que les parents prennent connaissance du déroulement de la journée de leur enfant.

Informations sur les repas

Les repas ne sont pas préparés sur place compte tenu que la maison n'a pas de cuisine adaptée pour l'élaboration des menus.

Lors des nombreuses recherches pour trouver un collaborateur, on a choisi de travailler avec *Aresto* pour préparer et fournir les repas des enfants. Leur mot d'ordre est le bio, le local, le sain. Ils s'engagent à bannir les additifs et à privilégier des aliments naturels et riches en énergie. Les repas sont confectionnés le jour-même et livrés en liaison chaude. Ils proposent des alternatives, soucieux de respecter les allergies et les convictions personnelles des parents. Lors des repas, le personnel éducatif laisse à l'enfant le loisir de choisir les aliments, tout en essayant de faire découvrir d'autres goûts aux enfants plus réticents.

Les menus sont affichés toutes les semaines dans le hall d'entrée et repris dans les cahiers de communication de chaque enfant, en précisant ce qu'ils ont particulièrement apprécié, voir ce qu'ils n'ont pas aimé.

En guise de boisson, c'est l'eau qui est proposée tout au long de la journée, selon les besoins de l'enfant. Une attention particulière est portée si un enfant ne s'hydrate pas suffisamment.

En ce qui concerne les bébés, le lait maternel est privilégié et on propose aux mamans de venir à la crèche allaiter leur enfant pendant la journée : cela requiert une organisation particulière à définir au cas par cas lors de l'inscription de l'enfant et surtout lors de la phase d'adaptation.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Règlement d'ordre intérieur

Art. 1 - Organisation et mode de fréquentation

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h00, sauf jours fériés légaux au Luxembourg.

La structure accueille des enfants de 3 mois jusqu'à 4 ans. Ils sont partagés dans les différents groupes, selon leur âge, afin de favoriser le développement individuel.

Les enfants peuvent fréquenter la crèche par journée entière ou demi-journée. Ce programme de fréquentation est établi lors de la signature du contrat et doit être respecté par les parents. En cas de volonté de changement, les parents doivent en discuter avec la directrice pour établir les plages-horaires disponibles.

L'accueil des enfants se fera jusqu'à 9h du matin afin de ne pas déranger le déroulement de la journée.

Nous insistons sur deux moments-clés de la journée : la séparation du matin et les retrouvailles du soir.

Rester trop longtemps au moment de la séparation finira par nuire à l'intégration de l'enfant dans le groupe et par gêner le personnel éducatif dans son travail.

Arriver en retard engendre que le personnel éducatif quitte son lieu de travail également plus tard. Pour les enfants inscrits à mi-temps, une demie-journée supplémentaire au tarif de 35€ (sans prise en charge par le Chèque-Service Accueil) vous sera facturée pour chaque retard entamé. À cet effet, une fiche de retard est à signer à votre arrivée à la crèche. Nous comprenons parfaitement que les imprévus puissent arriver, mais cela doit rester à titre exceptionnel et non habituel. Veuillez téléphoner à la crèche afin d'informer le personnel éducatif d'un retard ou d'un éventuel changement d'horaire afin que les dispositions nécessaires puissent être



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

prises.

Aucun enfant ne pourra être récupéré lors de la sieste pour ne pas interrompre ce moment de repos nécessaire aux enfants.

Toutes les personnes susceptibles de venir chercher les enfants, référencés au préalable par les parents, sont priés de se munir de leur pièce d'identité.

Si un parent n'a pas le droit de reprendre un enfant (exp. en cas de divorce), ceci doit être signalé par la copie d'un jugement du tribunal.

Le personnel n'est pas autorisé à remettre l'enfant à un mineur.

Art. 2 - Inscription

En vue de l'inscription de l'enfant, les parents sont priés de remettre à la crèche le formulaire dûment rempli et signé, ainsi que tous les documents cités dans la brochure d'accueil.

La réservation ne sera définitive qu'après le versement d'une caution égale à 250€ (deux cent cinquante Euros). Cette caution n'est pas remboursée en cas de désistement. Elle sera intégralement remboursée au départ de l'enfant, moyennant le respect de préavis et le paiement intégral de toutes les sommes dues.

Art. 3 - Tarifs

Le tarif horaire est de 6€/heure. Le prix du repas principal est de 2€.

La participation financière des parents est calculée selon le système Chèque-Service Accueil. Les parents souhaitant en bénéficier doivent se rendre à leur commune de résidence pour obtenir leur carte d'inscription au système. À défaut, le tarif maximal applicable sera facturé.



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Le prix inclut les couches « Babylove », la crème hydratante « Mustela » pour les rougeurs ainsi que les lingettes « Babylove » (toute autre marque doit être fournie par les parents).

Les factures envoyées par voie postale aux parents par le *Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse* doivent être payées endéans les 15 jours. Cela se fait par virement bancaire au prestataire sur le compte LU09 0250 0455 1484 4000 (BMECLULL) en mentionnant le numéro de la facture ainsi que le nom et prénom de l'enfant. Le non-paiement ou les retards répétitifs peuvent entraîner l'exclusion de l'enfant.

Ce tarif est indexé aux mêmes conditions que l'indexation des salaires, c'est-à-dire selon le même taux d'augmentation appliqué aux salaires et à partir du même mois de prise d'effet.

Art. 4 - Adaptation

Une phase d'adaptation (gratuite et non obligatoire) est prévue pour l'admission des enfants car c'est une période importante pour l'enfant ainsi que pour les parents. Cette phase est étalée pendant une semaine afin que l'enfant puisse progressivement se familiariser dans son nouvel environnement. Un horaire flexible aux moments-clés de la journée est proposé aux parents sans jamais dépasser une heure, avec et sans la présence des parents. Le déroulement exact de cette phase d'adaptation est organisé avec l'éducateur référent de l'enfant.

L'objectif est d'accorder le temps nécessaire à l'enfant pour qu'il se sente en sécurité.

Ce premier échange avec les parents permet de poser les questions et d'avoir les réponses nécessaires pour un bon suivi.

Lorsqu'un enfant est en âge de changer de groupe, son passage vers le groupe d'âge



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

supérieur se fait également de façon progressive.

Art. 5 - Absences et période de vacances

La crèche est uniquement fermée les jours fériés légaux au Grand-Duché du Luxembourg, cela veut dire que les parents peuvent compter sur la prise en charge des enfants pendant toute l'année.

En cas de vacances des enfants et donc de non fréquentation dans la structure, les parents sont priés d'avertir dès leur connaissance. Ainsi, ils favorisent une meilleure organisation et contribuent à la gestion optimale des vacances de l'équipe éducative.

En cas d'absence, les parents sont priés d'en aviser avant 9h00 du matin pour que le personnel puisse mieux gérer le planning et les activités journalières.

L'absence exceptionnelle de l'enfant pendant les horaires d'accueil (visite médicale) est à signaler auparavant et sera justifiée par un document officiel.

Cependant, aucune absence n'est remboursée. Les parents n'auront aucune déduction sur leur facture en cas de non fréquentation de l'enfant, sauf en ce qui concerne les repas qui ont été annulés au préalable.

Art. 6 - Repas

La crèche propose aux enfants un petit-déjeuner, un déjeuner (soupe, plat, dessert) et une collation l'après-midi. Seul le déjeuner est facturé 2€/repas.

Au petit-déjeuner sont proposés lait chaud avec cornflakes, tartines/pain au lait avec confiture, croissants.

Le menu du déjeuner est toujours affiché à l'entrée de la crèche. Les repas sont livrés par Åresto. Ils s'engagent à bannir les additifs et à privilégier des aliments naturels et riches en énergie. Les repas sont confectionnés le jour-même et livrés en



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

liaison chaude. Ils proposent des alternatives, soucieux de respecter les allergies et les convictions personnelles des parents. Lors des repas, le personnel éducatif laisse à l'enfant le loisir de choisir les aliments, tout en essayant de faire découvrir d'autres goûts aux enfants plus réticents.

Lors de la collation, les enfants ont le choix entre fruits frais, compotes, yaourts.

Tous régimes alimentaires particuliers ainsi que les volontés personnelles des parents doivent impérativement être portés à la connaissance de la crèche. On s'engage à proposer les meilleurs aliments possibles pour répondre à ce besoin spécifique, mais les parents s'engagent également à fournir les aliments spécifiques si la crèche n'y parvient pas.

Il n'est pas conseillé que l'enfant amène des friandises à la crèche. Cependant, lors des anniversaires, les parents peuvent apporter un gâteau qui sera mangé l'après-midi en chantant « Joyeux Anniversaire » afin de célébrer encore une année de vie de l'enfant.

Les mamans qui allaitent sont priés de fournir leur lait maternel à la crèche (frais ou préalablement congelé) ou d'agender un moment dans la journée pour venir allaiter son enfant sur place.

Art. 7 - Activités

Tout au long de la journée, les enfants sont encadrés par le personnel éducatif. Des activités de coloriage, de bricolage, de reconnaissance de texture et formes, de musique et de danse sont proposés aux enfants qui le souhaitent. De plus, sont favorisés les activités spontanées des enfants, sont privilégiées leurs envies, pour qu'ils puissent se développer à leur rythme.

Les sorties sont également importantes pour les enfants. Pour ce faire, il se peut que des vêtements adaptés (combinaisons, maillots) soient demandés au fur des saisons.



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Les enfants peuvent s'épanouir dans le jardin où sera cultivé un potager et gonflé une piscine en été. Équipés de gilets de sécurité, les enfants iront également en promenade : soit dans les espaces verts de la cité, soit dans des excursions organisées telles le Parc Merveilleux ou les fermes pédagogiques.

Toutes les activités proposées, surtout les sorties, sont affichées et communiquées aux parents au préalable.

En signant ce règlement d'ordre intérieur, les parents donnent leur accord pour ces sorties et comprennent que nous ne pouvons pas immobiliser un membre du personnel s'ils ne souhaitent pas que leur enfant participe à telle ou telle sortie.

Art. 8 - Santé

La crèche s'engage à veiller à la santé des enfants. Les parents s'engagent à informer la crèche des éventuels problèmes de l'enfant ou de toute allergie. Ces informations sont alors tenues en compte pour adapter les soins apportés aux enfants. Il est prié aux parents de fournir une photocopie de la carte de vaccination de l'enfant et de la tenir à jour au fur et à mesure des vaccins reçus.

Un enfant malade ne peut pas être admis à la crèche afin d'éviter toute contagion (conjonctivite, gastro-entérite, diarrhée aiguë, vomissements répétés, varicelle, bronchite, poux, ...).

Les parents se voient alors contraints de trouver une solution alternative. Le service *Krank Kanner Doheem*, joignable au 48 07 79, est là pour vous dépanner en cas de problème d'organisation pour rester à la maison avec votre enfant malade.

Les enfants sont admis à nouveau en crèche seulement avec un certificat médical prouvant qu'ils ne sont pas contagieux.

Si l'enfant tombe malade en cours de journée et si l'équipe éducative estime qu'il ne peut pas rester à la crèche dans son propre intérêt et celui de la collectivité, les parents sont priés de venir le chercher au plus vite.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

En cas de fièvre supérieur à 38,5°C, un suppositoire de paracétamol est administré uniquement en cas de décharge signée.

Tout autre médicament doit être accompagné d'une ordonnance médicale mentionnant la posologie et la durée du traitement. Le nom et prénom de l'enfant doivent être écrits sur les emballages d'origine du médicament et ceux-ci doivent être accompagnés de la notice d'information. Les parents doivent indiquer clairement au matin si l'enfant a déjà reçu une dose du médicament avant sa venue à la crèche afin d'éviter de dépasser les doses journalières maximales.

La crèche se réserve le droit d'appeler une ambulance si l'état de l'enfant se dégrade afin d'assurer sa prise en charge.

Art. 9 - Hygiène

Les parents sont priés d'apporter des vêtements de rechange, adaptés à la saison. Ils seront gardés à la crèche et utilisés dès besoin. La crèche prie aux parents d'indiquer le nom ou les initiales de l'enfant sur les vêtements parce qu'un échange peut vite arriver.

Il est interdit d'amener des jouets à l'exception de la sucette, doudou, nounours ou autre objet d'attachement personnel qui peuvent aider l'enfant à surmonter la séparation de ses parents.

La crèche s'engage à agir en « bon père de famille » en respectant les règles d'hygiène en vigueur, tant pour l'hygiène corporelle de l'enfant ainsi que pour la manipulation des aliments et pour l'entretien des locaux.

Les parents sont priés de couper régulièrement les ongles des mains de leur enfant afin d'éviter des griffes à ses camarades.



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

En été, la casquette et la crème solaire haute protection sont obligatoires.

Art. 10 - Assurance

La crèche est assurée par un contrat d'assurance globale couvrant les sinistres liés à l'incendie et la dégradation des locaux. Une « responsabilité civile » est également contractée pour la responsabilité pouvant incomber à son personnel et son activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la crèche.

La crèche décline toute responsabilité en cas de perte de bijoux, d'argent ou de jouets laissés par les parents à leurs enfants.

Une assurance en responsabilité civile sera indispensable pour les parents de l'enfant.

Art. 11 - Résiliation et départ

La résiliation du contrat d'accueil sera possible à tout moment d'un accord commun entre les parties.

Les parents peuvent résilier le contrat par lettre recommandée moyennant un préavis de deux mois, le cachet de la poste faisant foi. Cela ne sera effectif que le 1^{er} ou le 15 du mois en cours. Pendant la période de préavis, la tarification est maintenue même si les parents décident que l'enfant ne fréquente plus la crèche. Il va de soi que toutes les prestations fournies jusqu'à la date de sortie doivent être payées.

La crèche peut résilier le contrat d'accueil par lettre recommandée en respectant un préavis d'un mois en cas de fermeture de la structure, de réduction de personnel ou en raison du comportement de l'enfant si le reste du groupe est mis en danger (agressions physiques, psychiques, verbales). Cela s'avère également en cas de



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

pénurie de disponibilité de place dans le prochain groupe d'âge.

Le prestataire peut résilier par lettre recommandée sans préavis en cas de non-respect répétitif des règles contractuelles et des obligations qui en découlent ou en cas de non-paiement des factures malgré les rappels écrits envoyés.

Si l'enfant reste de façon continue, les parents doivent envoyer une lettre de résiliation avec deux mois de préavis avant la rentrée en école fondamentale afin d'éviter tous frais inutiles.

Art. 12 - Divers

Tout renseignement concernant les enfants est traité confidentiellement. La direction et les membres du personnel sont liés au secret professionnel.

Les parents sont tenus de partager toutes les informations importantes concernant l'enfant (état physique et émotionnel) pour permettre à l'équipe éducative de mieux l'encadrer. Cette coopération permettra à l'enfant de se développer de façon homogène à la maison et à la crèche.

Le présent règlement interne pourra être révisé et complété si nécessaire.

Coopération avec les parents

La collaboration avec les parents commence dès que la signature du contrat d'accueil est effective avec le versement de la caution.

La crèche porte beaucoup d'importance à la semaine d'adaptation et insiste sur cet aspect lors des réunions préalables. Ainsi, les parents peuvent s'organiser afin de venir à la crèche avec leur enfant pour nous communiquer les habitudes déjà acquises, les positions préférées lors de la sieste, les bruits et les aliments auxquels l'enfant



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

est déjà habitué. Cette transition doit se faire en douceur pour l'enfant car les repères acquis à la maison seront chamboulés dès son arrivée à la crèche. C'est l'occasion idéale pour que les parents voient l'équipe éducative en action et pour leur poser toutes les questions relatives à l'encadrement proposé.

Les parents sont une partie intégrante dans la structure dans le sens où l'enfant ne peut s'épanouir sans le suivi à la maison. Le temps qu'il passe avec les parents est propice à de nouveaux apprentissages qui doivent être communiqués à la crèche pour que les habitudes de l'enfant se maintiennent. Ainsi, chaque partie informe l'autre de l'évolution observée chez l'enfant afin que la transition entre les deux environnements se fasse de façon cohérente.

De ce fait, les éducateurs partagent avec les parents le déroulement de la journée et les moments les plus importants. Pour les bébés, cela peut être une sieste mal dormie. Pour les grands, cela peut être sa participation ou non aux activités du jour. Cela se fera moyennant des cahiers individuels qui seront présentés aux parents en fin de journée lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants. La personnalité de l'enfant se construit grâce à la valorisation qu'il ressent en étant le sujet de conversation des adultes.

Toute l'équipe éducative et la directrice se tiennent toujours à disposition des parents pour répondre à d'éventuelles questions en cours de parcours. L'éducation d'un enfant suscite de nombreuses craintes et ensemble nous pourrions créer une ambiance de confiance pour aborder ces sujets.

La crèche organise la fête de Saint-Nicolas où sont distribués les sachets de bonbons aux enfants par ce personnage. C'est une tradition luxembourgeoise qui apporte joie et gaieté, avec les différents chants appris par les enfants. Les parents sont invités à participer à cet événement et peuvent profiter pour passer un moment jovial autour du goûter qui leur est proposé.

En été, avant les vacances scolaires et signalant la fin de l'année, les parents pourront récupérer les travaux manuels de leurs enfants lors d'un après-midi. Leur est alors servi un buffet durant lequel ils pourront connaître d'autres parents et passer un moment de convivialité hors du cadre formel de notre structure.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Coopération avec des partenariats éducatifs externes et d'autres institutions

La crèche fait appel à des intervenants externes afin de compléter de façon ponctuelle son équipe éducative et les services proposés. Tout travail commun a pour but de répondre aux besoins des enfants, à leurs nécessités, à leurs envies. Il se peut que la crèche fasse appel à des kinésithérapeutes, à des logopèdes ou tout autre encadrement thérapeutique afin de répondre à un besoin spécifique de tel ou tel enfant. Cela se décidera en étroite collaboration avec les parents.

En n'ayant pas de cuisine adaptée à la confection de plats, la crèche fait appel à *Kids At The Table* pour fournir les menus adaptés aux enfants. Comme déjà expliqué plus haut, leur volonté de respecter la culture biologique sans pesticides et de proposer des repas variés et équilibrés, a facilité notre choix.

Pour diversifier le choix des activités proposées, la crèche peut envisager une collaboration avec des conteurs, des magiciens ou marionnettistes. La musique est également un atout privilégié dans le développement de l'enfant : des chants accompagnés d'un instrument (piano, guitare) éveillent davantage leur ouïe et développent leur mémoire, la manipulation de petits instruments leur permet de mieux coordonner leurs mouvements, la danse permet la prise de conscience de leur corps en travaillant l'équilibre.

Le nouveau concept de l'éducation non-formelle pose une attention particulière aux langues, au plurilinguisme dans notre pays multiculturel. L'enfant en bas-âge a une grande capacité à apprendre, à se familiariser avec des nouvelles langues et cela facilitera son apprentissage d'autres langues dans le futur.

Mon souhait est que le luxembourgeois soit la langue véhiculée dans la crèche, mais à ce moment, sans savoir quel personnel sera engagé, je ne peux pas me permettre de débattre à ce sujet.

La crèche a pour obligation de participer au programme d'éducation plurilingue établi par le ministère au profit des enfants jusqu'à 4 ans, à raison de 20 heures



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

gratuites par semaine. Pour ce faire, les membres du personnel parleront avec les enfants soit en luxembourgeois, soit en français. Le contact avec ces langues se fait de façon ludique dans le vécu du quotidien (repas, promenades, ...). Ainsi, le rythme de l'enfant est respecté et l'apprentissage se fait sans contrainte.

De plus, les langues parlées en famille sont également valorisées. Les enfants sont encouragés à s'exprimer dans leur langue maternelle et sont ensuite invités à y associer des mots et des phrases dans les autres langues. Cela éveille la curiosité des enfants et cela favorisera par la suite leur volonté de connaître d'autres cultures.

Pour les formations continues du personnel, la crèche prendra appui sur différentes structures proposant ce type de suivi. La *Chambre de Commerce*, la *House of Training*, l'*Entente des Foyers de Jour* sont autant de partenaires possibles dans ce domaine.

Les réseaux sociaux sont également un « partenaire » dans le sens où il est important de faire de la publicité pour la structure. La crèche a une page *Facebook* où sont partagées des informations telles le règlement interne, le concept, les photos de la structure, les diverses activités accompagnées de photos. Pour publier des photos des enfants, les parents auront au préalable signé une autorisation.

Pour ce qui est de la publicité informatique, la crèche fait appel à *ROTOLO Kevin*, directeur de *Deluxe Concept & Design*. C'est lui qui a créé le logo et on a fait à nouveau appel à lui pour la création du site web. Y seront reprises toutes les informations relatives à la crèche et ce site sera constamment en évolution pour que les parents-clients soient au courant de ce qui se passe dans la crèche et pour que les clients éventuels s'y inspirent.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

B. PARTIE PEDAGOGIQUE

Tâches

Description des tâches et fonctions comme institution de l'éducation non-formelle

Une crèche ne peut se limiter à être une « garderie », ne peut se permettre d'uniquement occuper les enfants de façon aléatoire, sans objectifs, sans buts. En effet, l'équipe éducative présente en crèche est le premier contact de l'enfant avec le monde extérieur. Ils sont l'appui des parents dans le développement, l'apprentissage et l'épanouissement. Ce sont eux qui sont responsables pour l'éducation des enfants quand les parents les laissent en crèche et, par conséquent, ils doivent être conscients de l'importance de leur rôle dans la vie de l'enfant.

Pour ce faire, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a créé une loi avec un cadre de référence nationale concernant l'éducation non-formelle. Cela a pour but de guider les structures d'accueil dans leur processus de réflexion sur leur rôle et leurs tâches dans l'éducation des jeunes enfants. Tous doivent être conscients qu'ils sont des acteurs responsables de l'éveil de l'enfant et de son apprentissage à la vie sociale.

On est d'avis que la façon la plus simple de répondre à ce cadre, c'est en identifiant les besoins des enfants. Pour cela, on se base sur les dires du psychiatre Maslow qui a déterminé les besoins sous forme de pyramide afin de connaître leur niveau d'importance.

La base de la pyramide, base sans laquelle aucun autre besoin ne peut être satisfait, est la plus importante à respecter et correspond aux besoins fondamentaux, dits physiologiques. Chaque personne ressent la nécessité de manger, de boire, de



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

dormir, d'aller aux toilettes.

Dû à son manque d'autonomie, l'enfant de bas-âge est incapable de répondre à ses besoins fondamentaux et le rôle de l'adulte est donc primordial à ce stade de la vie de l'enfant. À la crèche, l'éducateur doit observer l'enfant et se montrer disponible à répondre au besoin démontré. Si ce dernier pleure, l'équipe éducative doit se poser la question si l'enfant a faim, s'il veut boire, s'il doit être changé ou s'il veut simplement se reposer. Il est évident que la journée suit une structure-type, mais aucun change n'est négligé à d'autres moments. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il se repère temporellement et sait que, par exemple, quand on se lave les mains cela veut dire qu'on passera à table par la suite et qu'après cela il y aura le brossage des dents. Ce rythme leur est expliqué en groupe et à chaque enfant individuellement si ce dernier ressent davantage le besoin d'être accompagné dans ces tâches quotidiennes.

Il est très important que les différents membres de l'équipe et les parents communiquent entre eux pour connaître le rythme de l'enfant et de le respecter dans son développement.

Après ce premier palier de la pyramide, s'en suit le besoin de sécurité ressenti par toute personne. Peuvent surgir peurs et angoisses si ce besoin n'est pas respecté.

Dès son jeune âge, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. Le nourrisson ressent le besoin d'être entouré, tant physiquement que psychologiquement. Les parents sont son premier repère, se sont eux qui lui apportent la sécurité affective nécessaire dans ce monde totalement nouveau. Le nourrisson quitte le cocon maternel pour être confronté avec une toute autre réalité ; cela engendre peurs et appréhensions. En quittant le cercle familial avec son entrée en crèche, le bébé doit continuer à profiter de ce contact rassurant. C'est le personnel éducatif qui doit créer les conditions nécessaires à ce bien-être. Pour ce faire, l'idéal est de limiter le nombre d'intervenants et ainsi favoriser une relation individuelle et personnalisée. Le bébé crée des attaches avec son référent, suit un déroulement de la journée régulier et peut ainsi se repérer dans sa structure spatio-temporelle.

Quand l'enfant commence à ramper, puis à marcher, l'adulte doit être attentif à son environnement pour éviter qu'il ne se blesse. En crèche, l'éducateur doit



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

adapter l'espace dans les différentes pièces accessibles aux enfants de cet âge pour favoriser leur développement en toute sécurité. Dans le cas où les bébés d'un même groupe soient à des stades de développement différents, l'équipe éducative doit autant plus être attentive afin de favoriser la marche des uns sans pour autant mettre en danger les plus petits. Cela peut se faire en divisant physiquement la pièce à l'aide de barrières ou autre matériel disponible.

La prochaine étape de la pyramide de Maslow touche déjà aux sentiments, à l'émotion, car elle correspond au besoin d'appartenance. Ce besoin va rester présent tout au long de la vie : à l'école, en colonie, en activité extra-scolaire, au travail, en famille, dans le voisinage, ...

Comme décrit plus haut, le nourrisson ressent le besoin de proximité. Il veut être entouré, il veut se sentir aimé. Même sans le savoir, son sous-conscient développe ainsi un pilier positif pour sa personnalité. En grandissant, l'enfant crée des liens d'amitié avec les autres enfants du groupe, avec l'équipe éducative, et veut participer activement aux activités. Il veut se sentir utile, il veut se sentir accepté tel qu'il est. Pour ce faire, l'éducateur doit être attentif aux différentes situations de jeu libre pour qu'aucun enfant ne se sente exclu, pour qu'il y ait de la place pour chaque enfant dans la collectivité, pour que chacun puisse donner son avis et son opinion.

L'échelon suivant de la pyramide est le besoin d'estime de soi. Ce dernier peut seulement être atteint quand les précédents sont acquis. La personne gagne en respect en elle-même, gagne en confiance en elle-même. Elle se sent utile et apprécié des autres, ce qui lui permet de créer sa propre identité.

À la crèche, l'accent doit être mis sur toutes les petites victoires au quotidien, sur le progrès de l'enfant. Cette reconnaissance va provoquer chez lui un sentiment de fierté et de satisfaction personnelle. L'éducateur doit prendre ce rôle très au sérieux car c'est par le biais de l'adulte que l'enfant va se sentir apprécié. Au fur et à mesure de son développement, l'équipe éducative doit le responsabiliser, doit lui demander de l'aide lors de la réalisation des différentes tâches au quotidien. L'éducateur doit se prendre le temps pour que l'enfant acquiert son autonomie : si



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

l'enfant se sent capable d'essayer, laissons-le faire. S'il n'y parvient pas à sa première tentative, il ne faut surtout pas le décourager. Là encore, le partenariat avec les parents est important car, une fois rentrés, ce sont eux qui peuvent motiver l'enfant à essayer encore.

En haut de la pyramide, on trouve la réalisation de soi. Ce besoin est difficile d'être atteint en plénitude car il est continuellement en changement. Il est lié à la vie spirituelle, à la nécessité de développer son potentiel, de se cultiver. Toute personne ressent la nécessité d'explorer le monde, de savoir davantage, de comprendre les choses dans toute leur complexité. Cela n'est pas évident mais on essaye tous les jours, c'est une recherche continue.

En crèche, tout apprentissage acquis sert à la réalisation de soi. L'enfant va explorer son environnement et, au fur et à mesure de son développement, il va comprendre les choses différemment et va apporter une nouvelle vision sur les choses qui l'entourent. L'éducateur peut lui laisser un pouvoir de décision (dit limité parce qu'on lui donne seulement deux propositions), ce qui va lui donner une sensation de contrôle et donc de réalisation.

Mise en œuvre de l'orientation pédagogique

L'image de l'enfant et concept d'éducation

Le célèbre youtuber Tallie Dar s'exprime de la sorte : « *Imagine if schools actually helped kids identify their strengths by exploring their talents from young age and growing their skills over the 12 years instead of letting them all follow the same routine like sheep and leaving them confused in life after graduation.* » (traduction : « Imaginez si les écoles aidaient réellement les enfants à identifier leurs points forts en explorant leurs talents dès le plus jeune âge et en développant leurs compétences au cours des 12 années au lieu de les laisser suivre la même routine que les moutons et en les laissant confus dans la vie après l'obtention de leur diplôme. »)

Je pense que c'est exactement à cela que ce réfère le cadre de référence de l'éducation non-formelle. L'enfant doit être considéré comme une personne à part



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

entière, même si ses capacités ne sont pas toutes développées. Il faut croire que chaque enfant est unique et qu'il porte en lui toutes les connaissances nécessaires pour s'épanouir dans sa vie.

Au fur et à mesure de son développement, l'enfant acquiert de l'autonomie : il va aux toilettes, il mange, il s'habille. Tout cela est d'abord assimilé par imitation car il observe les autres enfants du groupe et souhaite faire pareil. Grâce à la relation de confiance et d'empathie établie avec l'éducateur référent, l'enfant se sent capable, il essaie, il explore. Il engage des liens d'amitié avec ses semblables et apprend les règles de la collectivité, de la vie en société.

Compréhension des rôles pédagogiques

Le rôle de l'adulte, en premier lieu le rôle des parents et ensuite le rôle de tout intervenant, est de créer les meilleures conditions pour que l'enfant puisse lui-même trouver ses points forts pour explorer ses talents et développer ses compétences.

L'enfant laissé en crèche se trouve face à l'éducateur, première personne référente en dehors de sa famille. L'éducateur doit créer une ambiance de confiance avec l'enfant (et avec les parents) pour que ce dernier se sente suffisamment en sécurité pour grandir et se développer.

C'est ce référent qui doit observer l'enfant dans tous ses faits et gestes pour pouvoir identifier avec exactitude ses besoins. Il est disponible pour l'enfant, il est à l'écoute de l'enfant, il est surtout bienveillant. Il souhaite que l'enfant se sente bien dans sa peau, dans son entourage. Et ne juge pas. Il essaye surtout de comprendre pourquoi l'enfant ressent de la peur ou de la colère à tel ou tel moment et l'aide à surmonter ses émotions.

Grâce à leurs études, les membres du personnel savent davantage sur les différentes phases du développement de l'enfant et sont attentifs à chaque stade. Le bébé qui cherche à ramper et marcher doit avoir un environnement sécurisant autour de lui pour ne pas se blesser. C'est l'éducateur qui doit adapter la pièce à vivre de ce bébé pour la rendre propice à son envie d'apprentissage.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

De plus, c'est l'éducateur qui doit stimuler le dialogue entre les enfants. À l'aide de matériel didactique tel les comptines ou les histoires des livres, il stimule l'imagination de chaque enfant et l'invite à partager ses idées avec le reste du groupe. Ainsi, ensemble, ils sont capables d'avoir une vision plus large de leur entourage et comprennent d'autant plus vite à respecter l'avis d'autrui.

Ces échanges sont fait dans les différentes langues véhiculées au Luxembourg, afin de faciliter l'insertion de chaque enfant. L'éducateur doit être ouvert à d'autres cultures, sans préjugés, et doit accepter les différences et les éventuels conflits liés au multiculturalisme. Ceci se réfère aux enfants mais surtout quand il s'adresse aux parents. Il doit toujours se remettre en question, s'interroger sur ses stéréotypes et avoir une attitude bienveillante envers ses interlocuteurs. Il faut qu'il soit conscient que se sont les parents qui connaissent leur enfant le mieux et se sont eux qui prennent les décisions cruciales. D'autre part, l'éducateur sait l'importance de la collaboration pour le développement optimal de l'enfant et essaye toujours de rassurer les parents. Si la phase d'adaptation se passe bien, les parents ont la confiance nécessaire pour laisser leur enfant la crèche et toute autre transaction future (par exemple le passage à l'école fondamentale) sera une réussite.

Principes éducatifs généraux

➤ Individualisation et différenciation

Chaque individu est unique : il a sa couleur de peau, sa couleur de yeux, ses préférences musicales, sa couleur préférée, son plat préféré et celui qu'il n'aime pas, ... Cela s'avère véridique dès le plus jeune âge d'un enfant. Dès sa naissance, l'enfant a une personnalité compétente qui ne cesse de gagner en autonomie. C'est cette individualisation qui est primordiale dans les échanges avec l'équipe éducative. Les émotions et les envies de l'enfant doivent être écoutées et respectées pour qu'il se sente une personne à part entière.

D'autre part, l'éducateur doit également veiller à la construction de la collectivité. L'enfant en crèche se retrouve avec ses pairs, de plus ou moins du même âge, avec des filles, des garçons. Chaque enfant doit trouver sa place dans le groupe



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

et cela se fait par le biais de différentes approches telles le dialogue, les jeux de rôle, les comptines, les histoires.

➤ Diversité

La diversité de notre société luxembourgeoise constitue une ressource fondamentale dans l'éducation. Elle enrichit les connaissances de tout un chacun car chaque culture se base sur différents aspects. Incombe à l'éducateur de s'appuyer sur cette diversité pour élargir ses propres connaissances et puis de les transmettre aux enfants. Cela requiert que l'équipe éducative remette en question ses propres valeurs et ses propres préjugés.

Le multilinguisme joue un rôle précieux à ce niveau. L'éducateur, en collaboration avec des éventuels partenaires externes, doit s'assurer que les différentes langues véhiculées dans le pays soient présentes dans la structure. Ainsi, entendues depuis leur plus jeune âge, cela favorise l'équilibre dans la société et l'égalité des chances.

➤ Inclusion

Les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que son rythme individuel d'apprentissage sont respectés tout en lui expliquant qu'il doit également respecter les autres enfants qui l'entourent. L'éducateur essaye de faire comprendre la nécessité de la diversité et, par le biais de la nourriture par exemple, essaye de la faire apprécier. Ainsi, chaque enfant peut réagir aux différences en montrant ses compétences personnelles.

➤ Multilinguisme

Tout en favorisant l'apprentissage des langues officielles du pays, l'équipe éducative doit également mettre un accent particulier sur la langue maternelle. L'enfant arrivé en crèche n'a entendu que cette langue et doit continuer à se sentir sécurisé à travers l'ouïe. En faisant preuve de considération pour la première langue



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

des enfants et en la sollicitant volontairement, l'éducateur renforce le développement de la personnalité et de l'identité. De même, si l'éducateur parle cette même langue, les premiers échanges sont facilités et les parents se sentent plus facilement en confiance.

Caractéristiques de l'éducation non-formelle

Les journées sont organisées de façon structurée et répétitive pour que les enfants puissent acquérir leur sens temporel. Les activités proposées sont diversifiées mais aucun enfant est obligé d'y participer. L'accent est posé sur la participation volontaire car les émotions des enfants au moment de l'activité n'est peut-être pas propice à interagir en groupe, à colorier, à danser. Le pouvoir de décision lui est laissé tout en lui expliquant qu'il peut se joindre au groupe à tout moment.

En outre, les enfants sont sollicités pour l'organisation de telle ou telle activité. On leur propose s'ils veulent chanter ou s'ils veulent dessiner. Ils sont partie intégrante de la structure et leur opinion nous est importante, tant pour leur développement personnel comme pour le nôtre. La co-responsabilité étant un excellent outil d'apprentissage.

De même, on fait appel à des intervenants extérieurs si la nécessité ponctuelle de la crèche dépasse le domaine de compétences des membres du personnel. J'imagine une situation où un enfant a des difficultés à parler et est alors appelé un logopède, en étroite collaboration avec les parents.

Le centre d'intérêt de la crèche est l'enfant, dans toute sa complexité, dans toute son individualisme. Même si la journée est structurée en moments-clés, cette organisation peut être changée selon le besoin de tel ou tel enfant. Notre objectif est le bien-être des enfants et pour cela ils doivent se sentir en sécurité et à l'aise. Si un enfant a besoin davantage d'attention, l'éducateur peut proposer un moment de jeu libre aux autres enfants afin de passer un moment d'intimité avec l'enfant qui en ressent le besoin.



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

La crèche doit être un lieu où l'apprentissage se fait par l'exploration. L'enfant découvre par lui-même son environnement, et ce particulièrement par le biais de ses sens. Cela s'applique surtout en milieu extérieur lors des sorties pédagogiques, des visites, des excursions où l'enfant est confronté avec la nature : chant d'oiseaux, couleurs des arbres, différentes odeurs, ... Mais ce concept trouve également toute son importance en milieu intérieur où doivent être sollicitées différentes perceptions sensorielles. L'enfant est mené à découvrir, essayer autant de fois qu'il en ressent le besoin. Il fait des erreurs et essaye d'y remédier, à son rythme. Il est alors important de féliciter les victoires sans pour autant pointer du doigt les défaites.

L'éducation non-formelle ne prône pas le résultat final mais bel et bien le parcours. L'évolution de l'enfant est le plus important et sont donc mises en place différentes méthodologies pour que l'enfant acquiert telle ou telle compétence. Mais un apprentissage ne se fait jamais de façon isolée : pour pouvoir découper une feuille à l'aide de ciseaux, l'enfant a dû d'abord apprendre ce qu'est une feuille, a dû ensuite savoir la tenir puis enfin découvrir l'utilité des ciseaux. C'est tout ce processus qui doit être mis en valeur, sans contraintes de temps ni de résultats. Là encore est respecté le rythme individuel de chaque enfant et aucune compétitivité n'est valorisée.

D'un autre côté, le groupe a également toute son importance dans le développement de l'enfant car il apprend avec ses semblables et l'effet « miroir » peut servir de dynamisme pour le développement. L'enfant peut prendre des décisions en groupe, peut négocier ses envies, peut proposer des activités, des discussions. Cette méthode de coopération stimule les capacités et aptitudes sociales de chaque enfant.

La base de tout apprentissage en crèche est la relation de l'enfant avec son éducateur référent. En laissant le cocon familial, l'enfant se sent perdu dans les premiers temps et a besoin du soutien de l'adulte qui l'accueille en crèche. C'est avec cette personne que l'enfant va créer des liens d'affinité pour pouvoir se développer



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

en toute sécurité. L'éducateur référent doit toujours être attentif, à l'écoute. Il doit être présent pour répondre à tout questionnement de l'enfant sans pour autant le limiter. Cela veut dire qu'il est important de préserver la nature de l'enfant, son imagination, parce que sa façon de voir le monde correspond à son stade de développement.

Cette attitude empathique de l'adulte envers l'enfant permet à ce dernier de se sentir capable, de se sentir autonome. Cela mène à un des objectifs de l'éducation non-formelle : l'efficacité personnelle de l'enfant.

La pratiques pédagogique

Conditions-cadre des processus éducatifs

La disposition des salles de séjour des différents groupes est très importante. Il faut que l'enfant se sente en sécurité à la fois pour se reposer et pour explorer son environnement. Cet aspect est d'autant plus important dans le groupe des bébés où il peut y avoir différents stades de développement : le bébé qui souhaite ramper ou qui commence à marcher ne doit pas être un danger pour un bébé plus petit qui se trouve sur les tapis d'éveil. L'éducateur doit observer ce genre de situation et adapter la pièce en la divisant physiquement. La pièce en face a été aménagée en dortoir pour que le sommeil du bébé se fasse dans un environnement calme.

Pour les enfants de 2 à 4 ans, une salle de bain a été adaptée avec des lavabos et des toilettes à leur hauteur pour ainsi favoriser leur autonomie. Dans leur séjour, le coin lecture avec des poufs permet aux enfants de se retrouver au calme dès qu'ils en ressentent le besoin. Par ailleurs, ils ont aussi des jouets à disposition qu'ils peuvent utiliser selon leurs envies. La cuisine leur permet les jeux de rôles, les blocs leur permettent de construire à leur guise, la table leur permet de dessiner ou faire toute autre activité manuelle. Les jouets leur sont accessibles, ce qui favorise leur prise de décision. Et ils sont disponibles en quelques exemplaires, ce qui favorise le partage. Tous les travaux manuels seront accrochés soit aux murs, soit à un fil qui



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

traverse la pièce. Les enfants pourront donc voir à tout moment leur travaux, peuvent les montrer à leurs pairs, peuvent se sentir fiers.

L'espace extérieur mesurant 88m², à l'arrière de la maison, sera aménagé avec un potager qui sera cultivé par les enfants. Ils pourront planter des tomates, des salades. Ils pourront les arroser et puis les cueiller pour ainsi apprendre tout le processus de ces aliments jusqu'à leur arrivée dans nos assiettes. L'espace extérieur sera aménagé également avec un bac à sable où les enfants pourront jouer ainsi qu'avec un toboggan et une balançoire. Des ballons leur seront mis à disposition et, ensemble, on construira une cabane pour qu'ils puissent s'y cacher et laisser libre cours à leur imagination.

En ce qui concerne l'organisation de la journée, le type suivi a déjà été expliqué plus haut. Cela sert surtout de point de repère sans pour autant bouleverser le rythme individuel de l'enfant. Il se trouve que tel ou tel bébé doit être changé plus souvent et l'éducateur référent prendra bien évidemment tout le temps nécessaire de le faire de façon attentionnée. Il va de soi que l'éducateur essaie d'instaurer des routines pour que l'enfant puisse se situer dans le temps : quand arrive le moment du lavage des mains, les enfants savent que le repas s'en suivra.

Tous les moments de la journée sont propices à l'apprentissage. En jeu libre, l'enfant fait preuve d'imagination et se socialise avec les autres enfants. Ils déterminent qui est la mère et qui est le père quand ils jouent avec des poupées. Ils décident où le malade a une douleur quand ils jouent au docteur. Ils imitent l'adulte et ils s'imitent mutuellement. Ils discutent, ils expliquent, ils essaient de comprendre l'avis de l'autre. Toutes ces occasions permettent le développement dit social de l'enfant.

Mise en pratique des champs d'action (cadre de référence de l'éducation non-formelle)

Après avoir identifié les besoins des enfants, l'équipe éducative met tout en œuvre pour y répondre. Pour cela, le cadre de référence de l'éducation non-formelle



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

se base sur ces différents champs d'action :

- Émotions, relations sociales
 - engager des relations sûres avec autrui
 - percevoir ses sentiments et les exprimer
- Langue, communication, médias
 - plaisir de la langue et de communiquer
 - contact avec la diversité linguistique et culturelle
 - premières expériences avec la lecture, les histoires et l'écriture
- Esthétique, créativité, art
 - plaisir de créer, d'être créatif
 - expérimenter de nombreuses formes d'expression créative et artistique
- Valeurs, participation
 - exprimer ses besoins et souhaits
 - participer et s'impliquer activement
- Sciences naturelles, techniques
 - découvrir différents liens et principes de base
 - l'expérience de la nature: rechercher, explorer
 - faire des expériences techniques
- Mouvement, conscience du corps, santé
 - multiples expériences motrices et sensorielles
 - apprendre à connaître et percevoir son propre corps
 - joie et plaisir lors des repas en commun

En y réfléchissant, on constate que nombreux champs d'action peuvent être utilisés simultanément pour répondre aux différents besoins de l'enfant.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Le corps de l'enfant est toujours en mouvement, soit en tant que bébé accompagné par les gestes de l'éducateur pendant les changes, soit lors des activités de psychomotricité. Au fur et à mesure du développement, l'enfant est incité à exprimer ses émotions et à écouter et respecter les émotions d'autrui. Sont créées ainsi les relations sociales. Cette réalisation de soi peut être stimulée par l'art et les sciences naturelles et vise à ce que l'enfant s'implique activement dans le groupe.

Dans tous ces processus, le champ d'action principal est le langage, la communication. L'équipe éducative doit porter une attention particulière aux mots parce qu'ils sont la base de tout échange. En premier lieu, les parents transmettent par les paroles l'état de leur enfant quand il arrive à la crèche. Ainsi, si l'enfant a mal dormi la nuit, l'éducateur pourra comprendre que la fatigue s'installe plus tôt. Puis ces mêmes informations sont transmises aux collègues afin de permettre un suivi continu de l'enfant. Cela est assuré principalement par la communication verbale mais également par un cahier individuel à chaque enfant et aussi par des cahiers de liaisons entre les membres du personnel. Donc, quand les parents récupèrent leurs enfants, le déroulement de la journée peut leur être transmis et les éventuelles remarques peuvent être éclairées.

C'est pour que cet aspect puisse avoir davantage d'implication dans le développement de l'enfant que le ministère a décidé de rehausser le plurilinguisme. Il faut tirer profit de cette société multiculturelle. Le but n'est pas de participer à la construction de l'identité des enfants en faisant table rase de ce qu'ils sont. On ne vise pas à éduquer les enfants de demain selon un moule prédéfini. Il s'agit plutôt de favoriser une identité singulière au départ d'appartenances multiples.

Comme l'enfant de bas-âge est propice à l'apprentissage, la langue luxembourgeoise ainsi que la langue française (et même l'allemande) doivent être véhiculées dans la crèche. Ainsi, les activités proposées se font dans une langue puis l'éducateur associe les différents mots-clés à l'autre langue. Cet apprentissage est facilité parce que tout est fait en jouant, en imitant l'adulte. Le langage leur permet d'attirer l'attention, d'exprimer leurs besoins, de jouer avec d'autres enfants et de laisser libre cours à leur imagination. Cela joue un rôle déterminant dans le développement de leur réflexion et de leur identité sociale.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Accompagnement des transitions

Chaque étape dans la vie de l'être humain est cruciale pour son développement personnel, mais chaque changement implique peur de l'inconnu. L'adulte appréhende le moment du nouvel emploi, du nouveau membre de l'équipe, du nouveau responsable... Il va de soi que l'enfant a la même perception de tout changement dans sa vie et qu'il faut, par conséquent, être particulièrement attentif à ce stade.

L'entrée en crèche est une nouvelle étape pour l'enfant mais également pour les parents. Ils étaient habitués à être avec leur nouveau-né et cette séparation peut même être douloureuse. Ils ne connaissent pas les personnes de la crèche, ils ne connaissent pas les habitudes de la crèche ni son mode de fonctionnement. Ils ont peur de laisser leur enfant avec des personnes incompétentes et ont peur que leur enfant soit maltraité. La directrice ainsi que l'équipe éducative doit donner un maximum d'informations lors des visites préalables et lors de la réunion d'inscription. Les parents doivent se sentir compris, doivent se sentir en confiance tout en ayant la certitude que leur enfant sera traité de la meilleure façon. On essaie de nommer un référent parlant leur langue maternelle afin de faciliter la communication et la compréhension.

Puis est apportée une grande importance à la semaine d'adaptation. Les parents peuvent accompagner leur enfant lors des premiers moments en crèche. Ils expliquent les routines de l'enfant et ses habitudes déjà acquises. L'équipe éducative respectera ce rythme et fera en sorte que l'enfant se sente à l'aise. Au fur et à mesure de la semaine, la présence de l'enfant augmentera tandis que celle des parents va diminuer. Ces derniers pourront bien évidemment appeler pour avoir des nouvelles de leur petit en cours de journée.

En crèche, la transition qui se suit c'est le changement de groupe. Les parents sont informés de la progression de leur enfant, de son développement qui requiert un nouvel espace dans la structure. L'enfant est également préparé à cette nouvelle étape. On commence par l'inviter à se joindre au nouveau groupe pour connaître ses



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

camardes. Il est alors déjà capable de comprendre l'importance de sa personne et cela est favorisé par le fait qu'il aura son propre crochet pour sa veste et son propre casier pour ses chaussures. Il se sentira partie intégrante du groupe et pourra continuer son développement et son apprentissage personnel et social.

En ce qui concerne son départ de la crèche et son entrée en école fondamentale ainsi qu'en « Maison Relais », la crèche prévoit une transition particulière. On invite les parents à nous communiquer le nom de l'instituteur ou de la nouvelle école afin qu'on incluse ses données dans nos conversations avec l'enfant. On le mettra au courant, ensemble avec les parents, qu'il va bientôt quitter la crèche et il sera ainsi familiarisé avec la situation. Il est évident que l'équipe éducative organisera une fête de départ où sera mis en avant toute l'évolution de l'enfant.

Partenariats éducatifs

Partenariat éducatif avec les parents

On est conscients que la collaboration avec les parents est indissociable à un accueil de qualité de l'enfant. Ils sont notre point de repère en ce qui concerne les acquis de l'enfant à la maison, et nous sommes le leur pour tout nouvel apprentissage en crèche. L'enfant ne peut s'épanouir que si les deux parties collaborent et communiquent de façon cohérente. Nous tenons compte des demandes des parents et cela nous permet de modifier ou revoir nos pratiques.

Partenariat éducatif avec les spécialistes (externes)

Comme la crèche n'est pas encore ouverte, il n'y a pas de partenaires externes à citer dans cette catégorie.

Cependant, il est envisageable de faire appel à des logopèdes en cas de besoin pour un enfant en particulier, ou tout autre intervenant spécialisé qui soit nécessaire. Nous sommes prêts à réaliser un suivi adéquat de l'enfant dans le but d'évoluer et



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

d'atteindre les progressions attendues. Le tout bien évidemment en étroite collaboration avec les parents.

Puis, on envisage également de collaborer avec des musiciens, compteurs, marionnettistes pour des animations ponctuelles afin que les enfants puissent bénéficier d'activités variées.

Coopérations et mise en réseau local

Quand l'enfant approche de l'âge de la scolarisation, il est important de le préparer dans sa transition avec l'école fondamentale. Il ne s'agit pas seulement pour lui de dire « au revoir » à la vie de crèche et aux habitudes acquises, mais aussi de saluer une nouvelle étape dans sa vie.

Nous souhaitons l'accompagner vers son nouveau lieu d'accueil en fournissant à l'instituteur, avec l'accord des parents, certaines informations concernant l'enfant qu'on a pu observer tout au long de son parcours à la crèche.

La directrice a déjà entendu parler d'idées de projets mettant en relation différentes crèches. Sans savoir exactement de quoi il s'agit, on imagine bien participer à un genre de concours de dessins, de danse ou autre. Visiter d'autres crèches est également une bonne idée : les enfants connaîtront d'autres enfants, pourront créer d'autres affinités et l'équipe éducative pourra s'enrichir des expériences des autres collègues de métier.

De plus, j'imagine une collaboration avec la « Jugendtreff Saba Asbl » (maison des jeunes à Belvaux) pour l'organisation de divers événements tels la participation des adolescents dans une des fêtes de la crèche ou vice versa. Mais rien de cela n'est mis en place à ce jour.

Développement de la qualité

Gestion de la qualité : évaluation des processus d'éducation



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Les échanges internes sont de grande importance pour le développement du groupe en tant que tel, mais également de chaque membre de l'équipe. Comme la crèche n'est pas encore ouverte, il n'y a pas encore de personnel éducatif et de mode de fonctionnement. Mais, dans le futur, seront programmées des réunions d'évaluation avec les responsables de chaque groupe puis avec tout le personnel.

Ces réunions permettront de mettre le point sur les acquis ou difficultés de tel ou tel enfant, mais seront également l'occasion de discuter sur tel ou tel façon d'agir. Si un collègue de travail a remarqué qu'un autre ne laisse pas assez de temps d'action à l'enfant, il est important de le mentionner car l'enfant doit être au centre de notre attention et son rythme individuel doit être respecté. Les critiques sont abordées de façon constructive car la directrice veillera à ce que chacun se comporte avec bienveillance envers l'autre, indépendamment du niveau hiérarchique ou de l'ancienneté. Chacun a le droit à l'erreur et de remettre en question ses pratiques pour mieux évoluer par la suite.

Des cahiers de liaison d'un même groupe doivent être tenus à jour pour que l'éducateur qui fait la fermeture sache exactement ce que les parents ont transmis lorsque l'enfant a été déposé le matin. Les remarques écrites serviront pour donner un récapitulatif exact de la journée de l'enfant. Les parents sauront donc les nouveaux apprentissages de leur enfant ou toute autre information importante pour qu'ils puissent poursuivre le développement de l'enfant à la maison.

Par ailleurs, observer l'enfant est essentiel pour savoir où il se trouve dans son développement. En identifiant son stade de développement, l'équipe éducative peut répondre aux besoins spécifiques de l'enfant, dans toute son individualité. Les attentes sont replacées et le projet individuel adapté. Si on constate, par exemple, qu'un enfant éprouve des difficultés dans le domaine de la motricité fine, l'éducateur peut mettre en place des activités complémentaires pour soutenir l'enfant dans ses apprentissages. Cette activité particulière est reprise dans le Journal de Bord en précisant son objectif principal, son déroulement exact, le matériel utilisé ainsi que l'évaluation finale.



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Gestion de la qualité : détection et développement de la qualité pédagogique

Pour garantir une bonne qualité pédagogique et aider la crèche à développer ainsi qu'améliorer son concept d'action général et son projet pédagogique, le ministère a instauré la tenue d'un journal de bord. Les lignes directrices pour la tenue de ce journal font partie du cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. Ainsi, le journal de bord décrit les procédures et les réalisations concrètes pour accomplir les objectifs fixés dans le concept d'action général.

Le journal de bord donne un aperçu du travail pédagogique. Il sert à analyser les activités décrites après leur réalisation et d'ainsi déterminer les points forts et les points faibles. L'éducateur pose un regard différent sur sa façon d'agir, il peut adapter son comportement ou demander de l'aide à ses collègues de travail. Le journal de bord est donc un outil de réflexion et d'auto-évaluation.

Formation continue et développement de l'équipe

Tout membre de l'équipe doit participer à une totalité de 32h de formations continues dispersées sur deux ans. Vu que la crèche s'encadre dans le programme d'éducation plurilingue, 8h de ces formations doivent être consacrées dans le domaine du développement langagier des jeunes enfants.

Les formations sont un outil qui permettent d'approfondir ses connaissances et d'améliorer ses pratiques afin de répondre au mieux aux besoins de la crèche. De ce fait, chacun peut demander de suivre une formation particulière qui lui permettra de se sentir plus en confiance dans son métier et dans le groupe d'âge qui lui est confié

La *Chambre de Commerce*, la *House of Training* et l'*Entente des Foyers de Jour* proposent de telles formations qui seront reprises dans le journal de bord ainsi que dans le *Curriculum Vitae* de chaque membre de l'équipe.

Réflexion et supervision



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

L'équipe éducative travail dans un même but : aider l'enfant dans son développement tout en respectant son propre rythme. Il se trouve alors que les enfants d'un même groupe d'âge ne soient pas tous au même niveau de développement et l'éducateur doit s'adapter à chaque enfant. Ce n'est pas une tâche facile compte tenue que l'adulte souhaite souvent que les compétences soient acquises au plus vite. Comme l'enfant est au centre de l'attention à la crèche et comme on souhaite qu'il s'y sente à l'aise avec ses difficultés et son rythme, l'éducateur ne peut pas le presser.

L'éducateur prend alors appui sur le concept d'action général qui y décrit les objectifs de la crèche. Les réunions d'équipe lui permettent de s'exprimer, de poser ses questions et de se confronter avec ses préjugés. C'est cette auto-évaluation qui est prônée au sein de la structure.

Pour ce faire, la directrice ainsi que les autres membres de l'équipe éducative sont toujours à l'écoute. Chacun doit se sentir à l'aise d'exprimer son ressenti, ses craintes ou ses doutes quand ils surgissent.

Adaptation du concept

Ces dernières lignes sont écrites la veille du contrôle de sécurité générale ; la visite du Ministère de la Santé et celle du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse étant également déjà programmées.

Cela n'a pas été évident d'élaborer ce concept d'action général parce que, d'une part, la crèche n'est pas encore ouverte et cet écrit demande beaucoup de précisions sur le vécu réel de la crèche. En tant qu'éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif ayant travaillé pendant 4 ans dans une crèche qui ne suivait pas du tout les règles décrites dans les lignes directrices de l'éducation non-formelle, je me suis souvent sentie perdue lors de l'écriture. Je n'avais pas d'exemples concrets à proposer, souvent je ne savais pas ce qu'il fallait décrire dans telle ou telle catégorie. Mais, en retroussant les manches, en lisant les



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

documentations en relation avec l'éducation non-formelle et en me motivant parce que c'est mon rêve de pouvoir ouvrir ma propre crèche, j'ai enfin réussi à présenter ce document. J'espère maintenant que cet écrit est suffisant pour devenir prestataire Chèque-Service parce que sinon je n'aurai pas d'enfants vu que la plupart des parents n'ont pas les moyens de financer entièrement une crèche.

Il va de soi que je m'engage en tant que directrice à mener à bien ce « bateau », ce projet qui me tient à cœur. Ce concept d'action général sera révisé avec plus de détails, plus d'exemples, plus de précisions. C'est l'expérience qui enrichit l'être humain. C'est en vivant, en expérimentant, qu'on acquiert davantage de connaissances qu'on peut transmettre, léguer.

C. MENTIONS LEGALES ET ANNEXES

Mentions légales

NS Kids

Adresse : 22, rue Albert Einstein L-4445 Belvaux

Agrément gouvernemental : SEAJ 20190473

Téléphone : 26 59 43 12



22, rue Albert Einstein
L-4445 Belvaux
26 59 43 12
nskidsbelvaux@gmail.com
www.nskids.lu
Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

Email : nskidsbelvaux@gmail.com

Site Web : www.nskids.lu

SARL au capital social 12400,00€

RCS : B93416

Matricule : 2003 24 06883

TVA : /

IBAN : LU09 0250 0455 1484 4000 BIC : BMECLULL

Sites internet consultés

[http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-
presse/2016/02/19-assurance-qualite/enfant.pdf](http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-
presse/2016/02/19-assurance-qualite/enfant.pdf)

[http://www.men.public.lu/catalogue-publications/enfance/infos-generales-
offre/180219-rahmenplan/fr.pdf](http://www.men.public.lu/catalogue-publications/enfance/infos-generales-
offre/180219-rahmenplan/fr.pdf)

[http://www.men.public.lu/catalogue-publications/enfance/statistiques-
analyses/170323-pedagogische-handreichung/fr.pdf](http://www.men.public.lu/catalogue-publications/enfance/statistiques-
analyses/170323-pedagogische-handreichung/fr.pdf)

http://www.chezgaston.lu/CAG_verfrancaise.pdf

http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/WEB_SNJcahier03_FR.pdf

[http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/08302_SNJ_MFI_depliant
_FR_2.pdf](http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/08302_SNJ_MFI_depliant
_FR_2.pdf)



22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

26 59 43 12

nskidsbelvaux@gmail.com

www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ 20190473

<https://www.enfancejeunesse.lu/wp-content/uploads/2016/02/Journal-de-bord-manuel-1.pdf>